



Scannez-moi avec votre téléphone pour accéder directement au blog !



Huitres extra !

Provenance directe de Cancale



VENTE D'HUITRES

Les bénéfices de cette vente permettront principalement de financer différents projets des classes du collège de Cluny.



Calibre n°3 :

La douzaine : 10 €

La bourriche de 25 : 20 €

La bourriche de 50 : 35 €

Le couteau à huitres : 7 €

📍 **Dépôt des commandes avant le 04 Décembre aux points suivants :**
Chèque à l'ordre de l'A.P.E.C.C en règlement de la commande.

***CHARCUTERIE DUPAQUIER : 3 rue Filaterie, Cluny**

***MAISON ET BIEN ETRE : 29 rue Mercière, Cluny**

Ou à envoyer par voie postale à : **Valérie Berger/ APECC,**
Vers les bois, 71250 Buffière

📍 **Livraison le vendredi 18 décembre 16h00 à 18h00**
le samedi 19 décembre 10h00 à 12h00

Au parking du collège
(côté entrée principale)

email : apec71@gmail.com web : apecollegecluny.eclablog.com



Chers parents,

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'A.P.E.C.C vous propose une grande vente d'huitres (calibre 3) en provenance directe de cancale, en Bretagne.

Les bénéfices de cette vente financeront en partie les projets pédagogiques et sorties scolaires de nos enfants. N'hésitez donc pas à participer et à en faire profiter votre entourage !

Huitres extra !



VENTE D'HUITRES

Commandes à passer avant le 04 Décembre



*permanences les 03 et 04/12 dans le hall du collège de 12h00 à 14h00

*Ou à envoyer par voie postale à : *Valérie Berger/ APECC, Vers les bois, 71250 Buffière*

Livraison le vendredi 18 décembre 16h00 à 18h00

le samedi 19 décembre 10h00 à 12h00

Au parking du collège (côté entrée principale)

email : apec71@gmail.com web: apecollegecluny.eklablog.com



web

----- talon à découper et à retourner sous enveloppe pour le **03 ou 04/12** -----

NOM et Prénom :

Classe :

email :

tel portable:

Réception le **vendredi – samedi** (entourer)

Conditionnement :	Prix :	Quantité	Total:
La douzaine	10 € TTC		
La bourriche de 25	20 € TTC		
La bourriche de 50	35 € TTC		
Couteau à huitres	7 € TTC		
Chèque à l'ordre de l'A.P.E.C.C d'un montant de :			

